

L'emploi du temps à l'école maternelle

Réflexion conduite par les enseignantes des classes dédoublées des REP et REP+ de la circonscription de Hombourg-Haut

Les horaires, les jours de la semaine

Les horaires seront établis en fonction de ceux de l'école et respecteront les priorités d'enseignement ainsi que les besoins, les rythmes biologiques et les capacités attentionnelles des élèves.

Les temps qui répondent aux besoins affectifs et physiologiques

Les temps qui répondent aux besoins des élèves et leurs modalités de mise en œuvre apparaissent à l'emploi du temps sur la base d'une réflexion d'équipe conduite pour l'ensemble des classes de l'école (accueil, goûter, passages aux toilettes, activités motrices, récréation, temps de repos, sortie des élèves).

Les domaines disciplinaires

Les 5 domaines d'apprentissage de l'école maternelle y seront représentés. Certains enseignements qui constituent les priorités de l'école maternelle seront conduits quotidiennement : développement des compétences liées au langage, à l'acquisition du vocabulaire, aux nombres et à leurs utilisations, à la conscience phonologique, au principe alphabétique, au domaine agir s'exprimer comprendre à travers l'activité physique.

Les temps et les modalités d'apprentissage

Les plages horaires dédiées aux apprentissages mentionneront le domaine disciplinaire, le champ disciplinaire ainsi que les modalités d'apprentissage quand c'est possible : apprendre en jouant, en résolvant des problèmes, en s'entraînant, en se remémorant. Certaines situations d'apprentissage feront l'objet d'une ritualisation des activités.

L'évolution de l'emploi du temps sur l'année

L'emploi du temps évoluera au cours de l'année scolaire afin de répondre de manière efficace aux besoins des élèves qui grandissent. Leur rythme d'apprentissage est en constante évolution. L'emploi du temps permet d'accompagner les transitions.

Les formes de travail

L'organisation pédagogique sera flexible. Les formes de travail seront variées afin de répondre aux besoins des élèves en situation d'apprentissage et permettront de dynamiser la pratique de classe. Elles peuvent, quand c'est possible, apparaître dans l'emploi du temps. Le rôle des adultes y sera également précisé. Chaque situation d'apprentissage à forte mobilisation cognitive sera suivie par une situation à faible mobilisation cognitive pour agir sur l'attention des élèves.

Les temps de remédiation

Afin d'accompagner les élèves qui ont rencontré au cours de la semaine des difficultés ponctuelles, un temps consacré à la remédiation pédagogique sera placé au moment le plus opportun.

Les spécificités de l'école

Les éléments spécifiques du lieu d'exercice (planning de fréquentation de la salle de motricité, interventions extérieures, déclouonnements, activités spécifiques...) seront mentionnés dans l'emploi du temps.

Les aspects administratifs

L'emploi du temps est un document officiel. L'enseignant y mentionnera le nom de l'école, le nom du (ou des) enseignant(s), le niveau de classe, l'année scolaire.

